Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

2^{ème} forum du territoire

Moussan (Aude), 18/11/2005

DRAC et PNR, quel partenariat?

Le Parc Naturel Régional est pour la DRAC un opérateur essentiel sur le territoire pour quatre raisons principales :

- Le Parc Naturel Régional rejoint une des priorités de la DRAC Languedoc-Roussillon: L'approche territoriale du fait culturel ; le Parc Naturel Régional permet d'irriguer culturellement tout un territoire par sa programmation éclatée dans le temps et dans l'espace (ex. : festival des Identi'terres) et par les partenariats qu'il noue sur le terrain.
- Le Parc Naturel Régional est un partenaire privilégié parce qu'il se situe à un haut niveau d'exigence culturelle, scientifique et professionnelle tout en restant profondément ancré dans le territoire et dans la relation avec les acteurs locaux ; dans les faits, programmation de qualité, partenariats avec des structures de recherche, séminaires de formation, obligation de résultats ou de restitution.
- La conception du patrimoine du Parc Naturel Régional de la narbonnaise ; cette conception à l'articulation de la nature et de la culture correspond assez bien à notre définition du patrimoine ethnologique, patrimoine essentiellement immatériel constitué de savoirs, de savoir-faire, de pratiques et de représentations liés à un territoire. C'est le sens du chantier des "archives du sensible" qui mobilise chercheurs et érudits, professionnels et amateurs sur des thématiques comme celle du patrimoine maritime et lagunaire donnant lieu à des recherches, des séminaires, des expositions et des films et des publications. C'est dire que toute la "chaîne patrimoniale" de la connaissance à la valorisation est développée ici.
- L'outil de partenariat est la **convention de développement culturel** c'est-à-dire une charte d'objectifs assortie de moyens financiers qui a été signée en 2001 suivie de trois avenants. Cette convention permet l'implication de la majorité des services de la DRAC : livre et lecture, arts plastiques, théâtre, politique de la ville, archéologie, ethnologie et donc une **approche transversale** de la culture. Notre souhait serait de l'étendre à d'autres partenaires en 2006, Conseil Général de l'Aude et Conseil Régional Languedoc-Roussillon afin d'asseoir plus fortement encore la dimension culturelle du Parc Naturel Régional sur le territoire en soulignant toutefois la nécessité d'un renforcement de l'équipe culturelle et sous réserve de préciser ce qui pourrait justifier en terme de **projet** la signature d'une nouvelle convention.